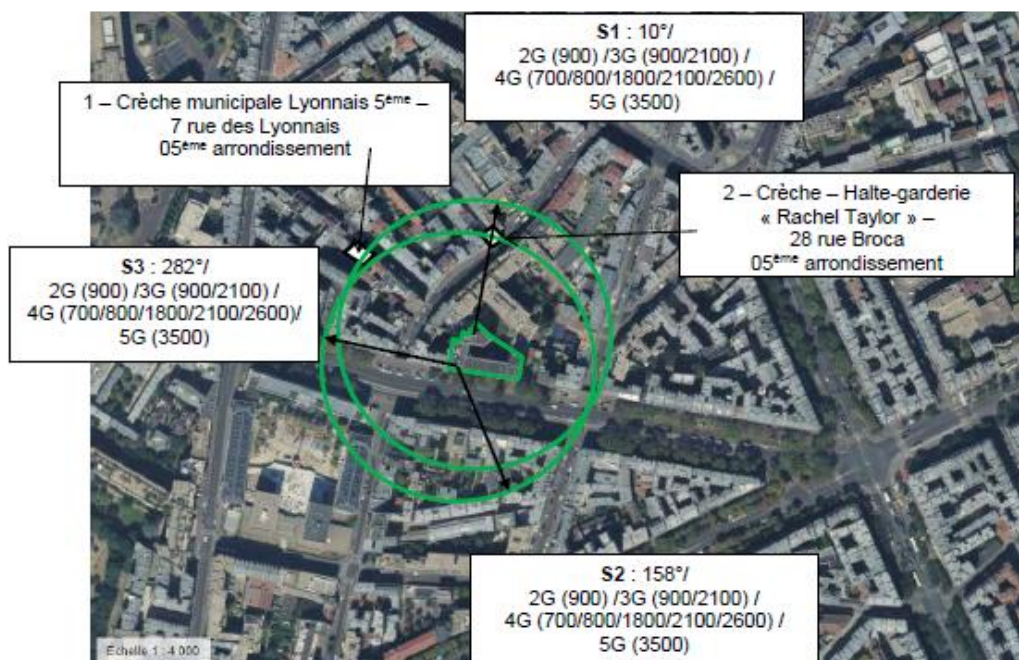


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :			
Opérateur	Orange	Arrdt	5 ^{ème}
Nom de site	BLD PORT ROYAL	Numéro	3U7
Adresse du site	40, boulevard de Port Royal	Hauteur	R+5 (28,55 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			05/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			11/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)			11/04/2021
Historique et contexte	Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 158° et 282°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3,20 m et 6,60 m	Vis-à-vis (25m)	R + 8 (27,50 m)
Estimation	2G/3G/4G : 10° < 4V/m - 158° < 4V/m - 282° < 5V/m 5G : 10° < 2V/m - 158° < 2V/m - 282° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	36,25 m azimut 10° ; 32,89 m azimut 158° ; 32,89 m azimut 282°		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 10°, 158° et 282° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable <input type="checkbox"/>
			Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Crèche municipale Lyonnais 5 ^{ème}	7 rue des Lyonnais 75005 PARIS	H=20 m	Non	93.8 m	< 1V/M
2	Crèche – Halte-garderie « Rachel Taylor »	28 rue Broca 75005 PARIS	H=8.5 m	Oui	69.2 m	< 1V/M

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 10°	Azimut 158°	Azimut 282°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	25.50	25.50	22.50

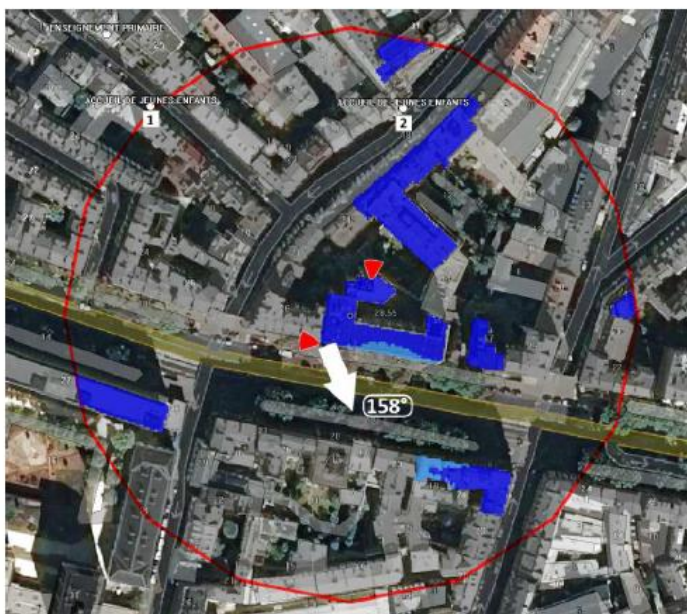
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 10, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 158, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 282, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 10°	Azimut 158°	Azimut 282°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	25.50	25.50	22.50

Vue des Antennes Avant/Après



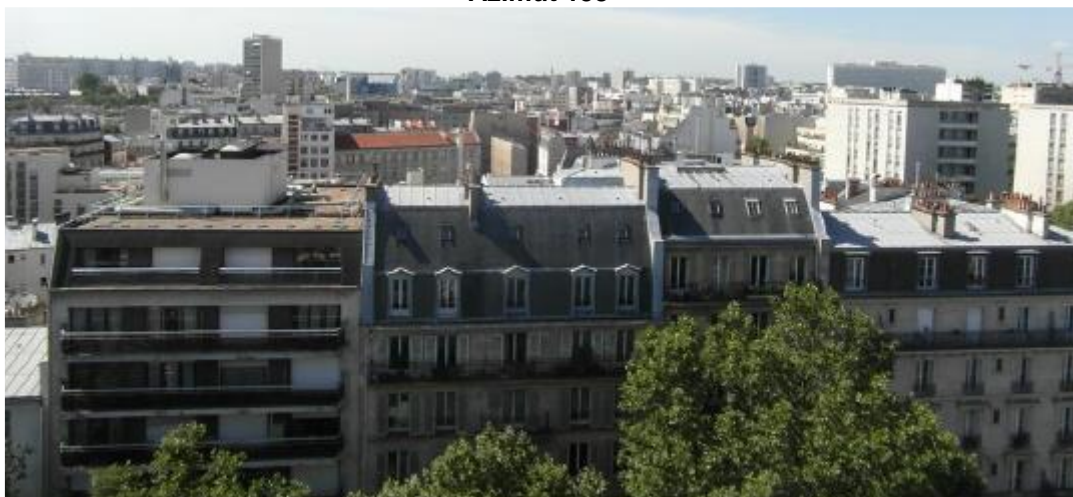
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 158°



Azimut 282°

